

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patience
 REGION DE L'ADAMAOUA
 DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO
 COMMUNE DE MAYO-DARLE
 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Paix-Travail-Patience
 ADAMAOUA REGION
 MAYO-BANYO DIVISION
 MAYO-DARLE COUNCIL
 GENERAL SECRETARIAT OFFICE

COMMUNIQUE N°012/2025/C/C-MDLE/SG/ DU 21 AVRIL 2025
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
N°011/ AONO/C-MDLE/SG/STADU/CIPM/2025 du 26 FEVRIER 2025 POUR LA
REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE COMMUNALE PANGARI -
MAYO-SEINI, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO,
REGION DE L'ADAMAOUA

Le maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maitre d'Ouvrage porte à la connaissance des différents soumissionnaires et à l'opinion publique par la présente publication, que les travaux objet de l'Avis d'Appel d'Offres de références sus visées, ont été attribué conformément au tableau ci-après

ATTRIBUTAIRe	OBJET DU MARCHE	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC(FCFA)	DELAj
ETS MJN	REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE COMMUNALE PANGARI -MAYO-SEINI, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.	19 287 212	23 000 000	04 mois

ATTENTION : Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera

AMPLIATIONS :

- DDMAP/IM*BYO
- ARMP/AD/NDERE
- CIPM/C-MDLE
- AFFICHAGE
- DOSSIER
- CHRONO/ARCHIVES

Mayo-Darlé, le 21 AVRIL 2025
LE MAIRE,



AMPLIATIONS

21/04/2025

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

 REGION DE L'ADAMAOUA

 DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO

 COMMUNE DE MAYO-DARLE

 SECRETARIAT GENERAL



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work Fatherland

 ADAMAWA REGION

 MAYO-BANYO DIVISION

 MAYO-DARLE COUNCIL

 GENERAL SECRETARIAT OFFICE

DECISION MUNICIPALE N°012/2025/DM/C-MDLE/SG/ DU 21 AVRIL 2025

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/ AONO/C-MDLE/SG/STADU/CIPM/2025
 du 26 FEVRIER 2025 POUR LA REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE
 COMMUNALE PANGARI -MAYO-SEINI, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-
 BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

Le Maire de la Commune de Mayo-Darlé, Maître d'Ouvrage ;

- /u la Constitution ;
- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le Décret N°2004/274 du 24 Septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le Décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation Administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté 00000204/A/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Commune d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté 000020/A/MINDEVEL du 03 Mars 2020, constatant l'élection des Maires et de ses Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 Février 2020 dans la Commune de Mayo-Darlé, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua ;
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019, portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Commune d'Arrondissement ;
- Vu L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/ AONO/C-MDLE/SG/STADU/CIPM/2025 du 26 FEVRIER 2025 POUR LA REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE COMMUNALE PANGARI -MAYO-SEINI, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
- Vu le procès-verbal N°13/2025/CIPM/C-MDLE du 19 AVRIL 2025 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mayo-Darlé et de la proposition d'attribution N°003/L-MDLE/SG/CIPM/2025 du 19 AVRIL 2025

DECIDE

Article 1er : Est désigné conformément au tableau suivant, attributaire de L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/ AONO/C-
 MDLE/SG/STADU/CIPM/2025 du 26 FEVRIER 2025 POUR LA REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE
 COMMUNALE PANGARI -MAYO-SEINI, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE
 L'ADAMAOUA

ATTRIBUTAIRe	OBJET DU MARCHE	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC(FCFA)	DELAI
ETS-MJN	REHABILITATION DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE COMMUNALE PANGARI -MAYO-SEINI, COMMUNE DE MAYO-DARLE, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.	16 771 488	20 000 000	04 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS

- DDMAP/MBYO
- ARMP/AD/NDERE
- CIPM/C-MDLE
- AFFICHAGE
- DOSSIER
- CHRONO/ARCHIVES

